



Contribution n°10

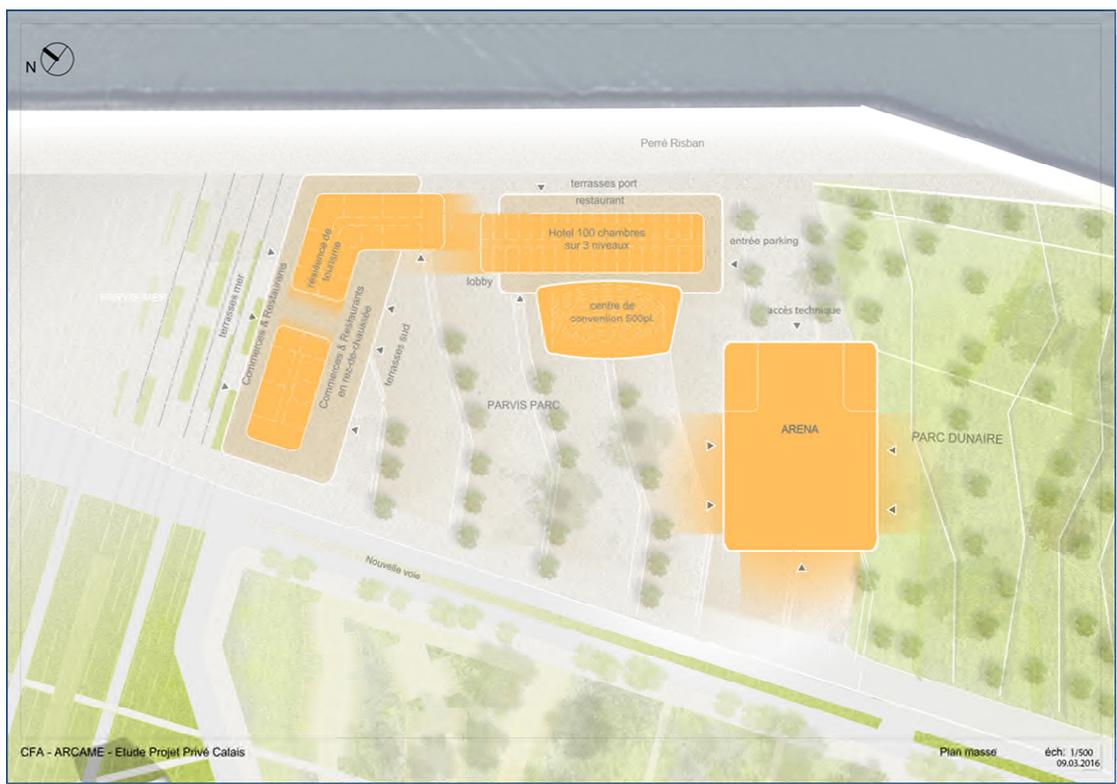
Suite à la remise en cause du palais des Congrès, il a été proposé à la Communauté d'Agglomération du Calaisis un projet alternatif porté par une société privée.

Projet « Destination Calais »

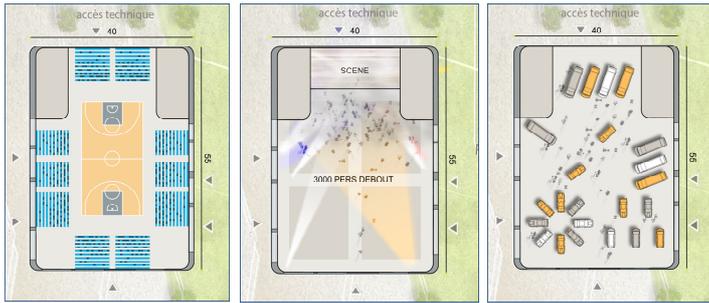
Les objectifs du projet peuvent se décliner de la façon suivante :

- Nécessité de renforcement de l'attractivité et de l'animation du centre-ville de Calais douze mois sur douze;
- Animation du front de mer;
- Offre performante pour le tissu économique et les entreprises de la communauté d'agglomération;
- Originalité du concept pour offrir une « signature Calais différente ».

Ce projet s'articulera autour d'un hôtel trois étoiles incluant une salle de convention de 500 places et des salles de séminaires. Le tout serait complété par des restaurants et des commerces notamment de « loisirs ».

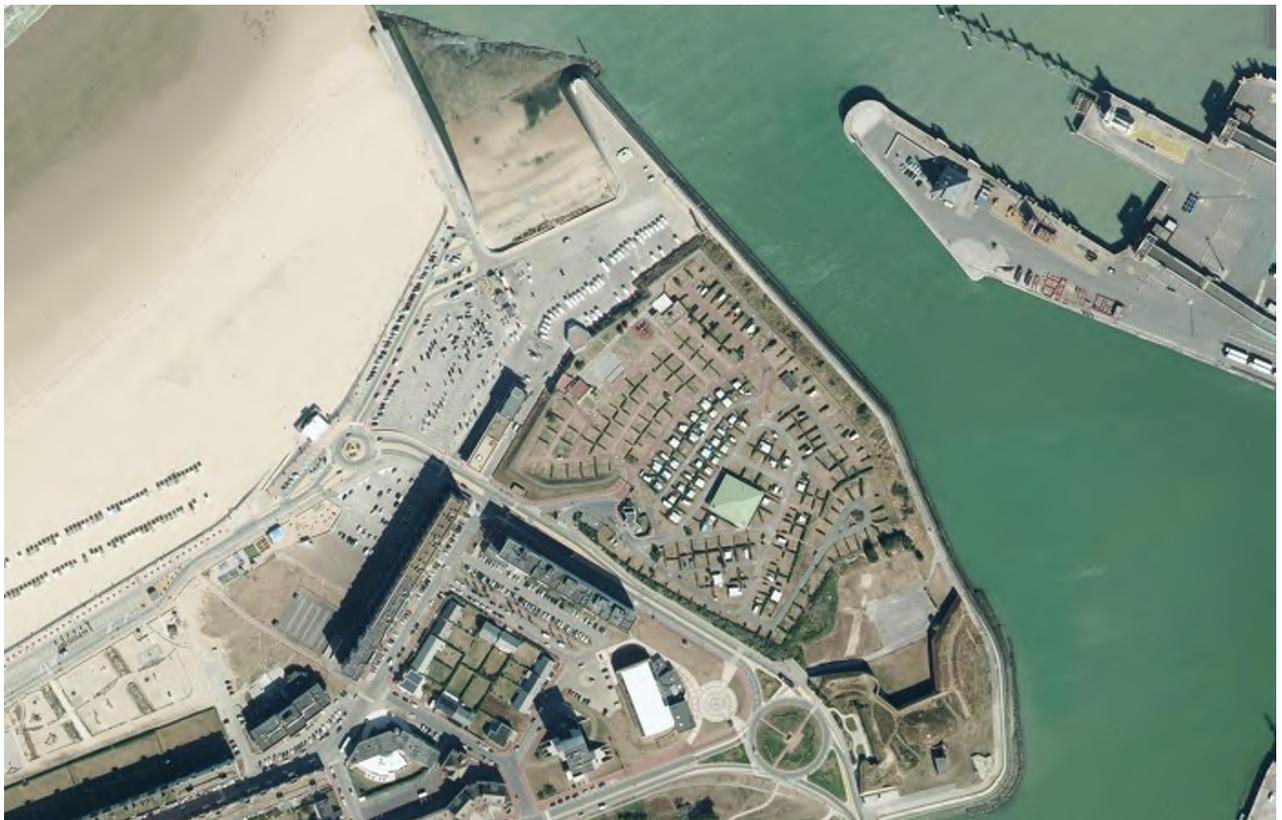


En accompagnement de cette partie privée, la Région Haut-de-France implantera une salle de type Arena.



Il est proposé que le Conseil de Développement travaille sur la partie « identité » du projet et fasse des propositions sur les types de commerces, activités, restaurants, sur la dominante thématique de l'ensemble (voile, balnéaire....).

Avant de faire des propositions, le projet appelle à quelques points de vigilance :



- Avoir une cohérence d'ensemble entre les projets Front de Mer, Place d'Armes, réhabilitation du bassin de plaisance et celui-ci. La réalisation d'une étude urbaine à l'échelle de la Ville peut conforter une stratégie de développement urbain et touristique.

- Bien appréhender les problématiques de circulation sur le site et son environnement, circulations routière et douce (vélo, piéton).

- Faciliter les circulations entre la gare et cette zone.
- Travailler sur l'aspect architectural en évitant les façades tout béton.

- Garder une ouverture sur l'ensemble maritime. L'ensemble des constructions ne doivent pas devenir une barrière entre la mer et les habitants.

Il est rappelé que le territoire est soumis régulièrement au vent plus moins fort qui caractérise notre littoral. L'arasement de la dune va faciliter le passage du vent. Il est donc essentiel que ce sujet soit traité par l'architecte.

Avant d'aborder la partie identité du projet, le Conseil de Développement a souhaité émettre diverses propositions architecturales ou sur différentes déclinaisons des espaces commerciaux et de restaurations.

Le repositionnement du casino peut apporter une certaine dynamique bien que le casino a une attractivité autre que la clientèle visée par le présent projet.

Le déplacement du Yachting Club et du magasin d'accastillage permettraient de faire une liaison forte avec le bassin de plaisance à proximité, liaison qui pourrait être complétée par la création d'une passerelle au dessus du bassin. Il y aurait ainsi création d'un axe en liaison douce entre le projet et Calais Nord.

La création d'espaces commerciaux sur le mode pop-up éphémères (multimarques) permettrait de renouveler de façon régulière une certaine attractivité.

Ces espaces commerciaux devront pouvoir accueillir des commerces ne se trouvant pas sur le territoire, comportant des boutiques de haut de gamme, de luxe.

Le positionnement du projet, à l'entrée du port de Calais, en fait une vitrine du territoire. Il est donc logique que l'architecture du ou des bâtiments doivent être considéré comme une signature du territoire, une image. Cet espace doit devenir un des pôles touristiques fort de la ville et du Calaisis.

L'architecture du bâtiment de la Fondation Louis Vuitton à Paris peut en être un exemple.

Le lien avec le territoire mais aussi avec ses habitants est important, cet espace se doit d'être aussi un belvédère sur le port et la plage. Des bâtiments avec des toits terrasses et passerelles entre les bâtiments peuvent être envisagés.

L'orientation de l'espace hôtelier doit être tournée vers le maritime pour en accentuer l'attractivité.

Les espaces de restauration doivent pouvoir bénéficier d'une protection au vent afin de profiter au mieux des espaces ouverts.

Le Conseil de Développement s'est interrogé sur la pertinence d'inclure dans le projet un programme immobilier d'habitat et en a conclu que cela ne serait pas judicieux.

Les thématiques proposées par le groupe peuvent être regroupées en deux parties, l'une autour de la mer et une autre plus décalée.

Le Calaisis, étant un territoire maritime, les thèmes de la mer et du balnéaire peuvent être déclinés de façon aisée.



La variante historique est aussi proposée en abordant le fait que le port de Calais est un port transmanche. La déclinaison du passage en ferries, hovercraft, hoverspeed à travers le temps est une identité de ce lieu.

Un travail, en lien avec les fêtes maritimes peut se faire avec la toute proximité des quais.

La création d'un ou de bâtiments ayant une certaine taille permet d'apporter une dynamique architecturale, plus que des bâtiments plats pouvant donner un aspect plus lourd.

Toutefois, le positionnement du projet permettrait d'envisager des bâtiments semi-enterrés.

Depuis 1994, la Ville de Calais a créé un partenariat avec la Compagnie La Machine. C'est ainsi que se sont succédés ou plutôt ont déambulé dans la ville le Géant, la petite Géante, la Girafe, l'Eléphant, Kumo et Long Ma. De plus, François Delarozzière a habillé le Channel Scène National.

